



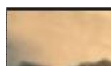
COMMUNISTES : 27 boulevard Saint Martin F-75003 Paris

communistes@sitecommunistes.org

hebdo@sitecommunistes.org

www.sitecommunistes.org

Résumé Eco / Social N° 146 : Semaine du 30 octobre 2023



APPEL DES SYNDICATS PALESTINIENS AUX TRAVAILLEURS DU MONDE !

Les syndicats palestiniens appellent la classe ouvrière internationale à l'action immédiate !

Arrêt de tout soutien aux crimes d'Israël !

Les travailleurs du monde entier exigent la PALESTINE LIBRE !

Frères et Sœurs, Travailleurs du monde.

Depuis une Palestine ensanglantée, la classe ouvrière palestinienne et nos syndicats envoient notre fier salut et notre immense gratitude aux millions de personnes qui ont envahi les rues des villes de tous les continents et fait résonner le cri PALESTINE LIBRE !

Contre leurs gouvernements, les organisations de l'impérialisme, les États-Unis, l'OTAN, l'UE, les peuples du monde se tiennent aux côtés de notre peuple, du bon côté de l'Histoire alors que le plus grand crime du 21^e siècle s'écrit aujourd'hui avec le sang des Palestiniens.

Nous vivons des moments dramatiques. Chaque heure, chaque minute, chaque seconde qui passe, un nouvel enfant palestinien est assassiné par Israël. Nos larmes ont tari, tout comme l'eau, la nourriture, l'essence et l'électricité ont tari dans la plus grande prison du monde, à Gaza, la prison de 2 millions d'âmes.

Ce qu'il nous reste, c'est l'espoir !

L'espoir que notre peuple n'est pas seul contre l'Occupation brutale et l'injustice israélienne !

Il nous reste l'espoir que les peuples, les syndicats militants du monde entier, la classe ouvrière mondiale se lèveront une fois de plus et défendront leurs frères et sœurs. Dans tous les pays du monde, les syndicats devraient diffuser notre message !

Contre les gouvernements qui écrasent les droits de leur propre peuple et soutiennent l'État meurtrier d'Israël, exigez :

L'arrêt de tout soutien, toute collaboration avec l'État meurtrier d'Israël !

Les syndicats de tous les pays doivent développer des actions contre la machine à tuer qu'est l'OTAN-États-Unis qui soutient le massacre du peuple palestinien.

Les syndicats de tous les pays doivent faire obstacle à l'armement de ceux qui nous assassinent. Empêchez l'armement militaire et économique d'Israël !

Exprimez une condamnation massive des gouvernements et des multinationales qui persécutent l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien.

Renforcez les actions communes des syndicats militants du monde dans la lutte pour une PALESTINE LIBRE ET EN PAIX

Nous vous le promettons : notre peuple ne se soumettra pas !

Peu importe les blessures qu'ils nous infligent, peu importe qu'ils nous saignent, notre lutte continuera parce que nous avons raison et à la fin, **le peuple gagnera !**

Cette terre était appelé Palestine

Son nom est devenu Palestine.

- Syndicat général des travailleurs palestiniens – GUPW
- Coalition syndicale – Palestine
- La Nouvelle Fédération palestinienne des syndicats.

ROUEN (Seine-Maritime) : NON À L'OUVERTURE À LA " CONCURRENCE" DES TER !

À Rouen, la CGT cheminots Normandie dit « non » à l'ouverture à la concurrence des TER

Une délégation syndicale a manifesté devant le conseil régional de Normandie, à Rouen, pour marquer son opposition à une nouvelle convention présentée jeudi 19 octobre 2023 aux élus.

L'objectif : marquer l'opposition à la convention, présentée le même jour, « *validant l'ouverture à la concurrence des lignes TER de Normandie* », alerte le secrétaire général adjoint de la section. Le programme évoque une ouverture progressive à partir de 2027 (étoile de Caen), puis 2029 (Rouen) et jusqu'en 2032 (lignes Paris-Rouen-Le Havre et Paris-Caen-Cherbourg), indique le représentant syndical.

Un impact financier ?

« Cela aura impact pour les citoyens car tout coûtera plus cher, en s'appuyant sur les exemples européens récents (Allemagne, Espagne...). Rien que pour lancer les appels d'offres, cela représente 20 millions d'euros ! Autant d'argent que l'on ne met pas dans le service aux usagers. » On constate, à terme, une baisse des services et des suppressions de postes.

LIDL A NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE) : APRÈS UNE 2ÈME JOURNÉE DE GRÈVE, LES SALARIÉ-ES DU LIDL CHEVREUL DÉTERMINÉS À ÉTENDRE LE MOUVEMENT !

Début octobre, avec leur syndicat CGT, une cinquantaine de personnes était rassemblée devant le Lidl Chevreul Nantes, à l'appel des salariés du magasin qui organisaient leur deuxième journée de grève. Une démonstration de solidarité réussie qui pose désormais l'enjeu d'étendre le mouvement.

Après une première journée de grève en septembre dernier suite à des menaces physiques proférées par des membres de la direction du magasin à l'encontre d'un salarié du magasin Lidl Chevreul à Nantes, les salarié-es ont organisé une nouvelle journée de grève samedi 14 octobre. Une décision prise en Assemblée Générale suite au mépris de leurs revendications par la direction, qui avait d'abord promis d'entamer des négociations, pour convoquer ensuite une réunion avec les salarié-es dans laquelle elle a refusé de parler de la grève et du cas de harcèlement de leur collègue.

Samedi matin, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le magasin nantais : militants syndicaux, politiques et associatifs mais aussi des clients venus soutenir les grévistes et

leur combat pour la dignité. Malgré l'emploi d'interimaires par la direction pour casser la grève, c'est dans une ambiance déterminée que les grévistes et soutiens ont diffusé des tracts aux clients et enchaîné les prises de paroles, convaincus de la nécessité de poursuivre le combat.

MONTPELLIER (Hérault) : MOBILISATION DES CHEMINOTS ET DES USAGERS POUR LA MODERNISATION DE LA LIGNE DE L'AUBRAC !

200 manifestants dans la commune de St Chély d'Apcher : cheminots, métallos, associations, citoyens des régions Occitanie et Aura pour la Promotion et la Modernisation de la ligne de l'Aubrac,

CLAAS TRACTOR AU MANS : LES SALARIÉS RESTENT MOBILISÉS APRÈS LEUR SIXIÈME DÉBRAYAGE !

Vendredi 20 octobre 2023, une sixième et nouvelle action de débrayage a été menée par les salariés de Claas Tractor, au Mans (Sarthe). Ils veulent voir leurs salaires revalorisés au regard des bons résultats annoncés par le constructeur de matériel agricole.

Les négociations annuelles obligatoires ont débuté le 10 octobre 2023. Dix jours plus tard, une deuxième réunion s'est tenue vendredi 20 octobre mais la fronde des salariés n'a pas faibli.

Sixième action de débrayage pour les grévistes, *« entre 250 et 300 salariés ont cessé le travail dès 10 h, indique le secrétaire du Comité social et économique (CSE). Face à la proposition indécente de la direction, les salariés n'ont pas repris le travail [...] et ont promis des actions dès lundi prochain »*, annonce-t-il.

7 % d'augmentation réclamée !

Le combat porte sur la revalorisation de leurs salaires et l'obtention d'une prime. *« La direction a proposé seulement 3,5 % et une prime de 350 € »*, chiffre le militant syndical. Quand les salariés demandent 7 % *« et une prime à la hauteur des résultats annoncés historiques »*, entre 20 et 30 millions d'euros, selon les syndicats.

DOMINO'S PIZZA : PLAN DE LICENCIEMENT EN COURS !

Domino's Pizza, l'un des leaders des pizzas livrées en France, va procéder à la fermeture de 8 établissements, essentiellement des restaurants situés à Paris et proche banlieue. Ce PSE aura pour conséquence **le licenciement de 72 salariés**. Malgré les bénéfices engrangés dans la restauration rapide, les entreprises de la branche, avides d'enrichir encore plus leurs actionnaires, n'hésitent plus à fermer des établissements sans prendre en compte la vie des salariés, déjà très précarisés par les bas salaires et le temps partiel imposé.

La Fédération CGT Commerce et Services met tout en œuvre pour faire annuler ce PSE injuste et invite tous les salariés de Domino's Pizza à se mobiliser massivement pour sauver leurs emplois.

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE: LES INTERMITTENTS DU SPECTACLES DANS LE VISEUR.

Mobilisés depuis le 20 octobre à l'appel de la CGT Spectacle et une journée forte de débrayages le jeudi 26 octobre. L'objectif : peser sur les négociations autour de leur régime d'assurance-chômage qui devaient aboutir vendredi 27 octobre.

Une lettre de cadrage avait été envoyée par le gouvernement aux organisations patronales et syndicales en vue des négociations sur le régime général. Le gouvernement enjoignant une ponction de 12 milliards d'euros dans les caisses de l'Unédic sur quatre ans pour financer France Travail. Les négociations sur l'assurance-chômage des intermittents sont cadrées par une seconde lettre de cadrage signée le 28 septembre par les trois organisations patronales MEDEF, CPME, et U2P... mais aussi par trois organisations syndicales : CFDT, CFTC, et CGC pour **une ponction imposée de 15 % sur l'assurance-chômage des intermittents.**

« La lutte ne s'arrêtera pas le 27 octobre » rappelle la CGT Spectacle, *« il faudra amplifier la mobilisation »* conclut le syndicat.

INSTITUTION DES COURSES : COUP DE SEMONCE !

Une centaine de retraités et d'actifs ont envahi la piste de l'hippodrome de Vincennes pendant 5 heures. La revendication est l'augmentation de leur retraite Ars à hauteur de l'indice Insee soit 6,1 % pour maintenir leur pouvoir d'achat. Comme seule réponse les Présidents des sociétés de courses ont fait déployer **deux compagnies de CRS** (trois fois plus nombreux que les manifestants) pour faire évacuer la piste avec l'aval du préfet au bout de cinq heures d'occupation. C'est un franc succès d'avoir démontré leur capacité de mobilisation et d'avoir reporté **7 fois l'heure du départ du Quinté** (13h50 à 18h10).

Malgré les fanfaronnades des employeurs qui tentent de minimiser leur action, ils ont bien compris leur détermination à obtenir la revalorisation de leur retraite et les salaires. D'autres actions diverses vont avoir lieu. Retraités, Actifs même combat Nous ne lâcherons rien.

POUR QUE VIVE LA COMPAGNIE JOLIE MÔME À LA BELLE ÉTOILE !

Il y a 19 ans la compagnie Jolie Môme a créé et baptisé un théâtre du joli nom de La Belle Étoile. En toute confiance avec la municipalité pendant toutes ces années, cette troupe d'artistes, techniciens et administratifs (ils sont souvent tout cela à la fois !) a gouverné ce navire de 1200 M2 au sein du quartier populaire de La Plaine St Denis.

Elle y a inventé et développé un véritable service public de proximité :

- créations, soirées cabaret autour d'un repas convivial,
- accueil de compagnies en résidence, représentations de spectacles invités,
- accueil d'intellectuels, de mouvements militants, invitant aux débats d'idées,
- développement de pratiques amateurs d'adolescent-es et d'adultes,
- accueil des enfants en complicité avec la magnifique compagnie TMT (Tamèrantong),
- travail de découvertes et de pratiques théâtrales et musicales avec les jeunes des écoles, des collèges et des lycées.

Cette troupe mise au service des arts et des luttes est en effet unique en son genre. Son travail exceptionnel et ses festivals en région participent au rayonnement de la Plaine, de la ville de Saint Denis à travers tout le pays.

La poursuite de cette aventure est menacée par la Mairie.

C'est pourquoi nous avons besoin de votre soutien. Merci de signer et faire signer cette pétition.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à rejoindre le comité des usagers de la Belle Étoile.

Pour joindre le comité de soutien : soutien@cie-joliemome.org

FIN D'UNE GRÈVE HISTORIQUE CHEZ LENGLET À MARQUISE DANS LE PAS-DE-CALAIS !

Après 6 jours de conflit, la CGT a signé un accord avec la direction.

Le travail a repris mardi matin aux Constructions Industrielles René Lenglet à Marquise dans le Pas-de-Calais après une grève historique, **la première depuis 93 ans !** Un accord a été signé entre la CGT et la direction après six jours de conflit.

Les salariés ont obtenu une augmentation des salaires de 3,50% au 1^{er} novembre ainsi que l'augmentation de la prime de déplacement domicile/travail de 10% au 1^{er} novembre et de 5% supplémentaires au 1^{er} avril 2024. Les personnels des ateliers et de maintenance obtiennent une prime mensuelle d'habillage de 52€ brut au 1^{er} novembre.

Ce lundi, les salariés ont reçu le renfort de militants CGT d'entreprises métallurgiques de Boulogne, Outreau, des environs de Marquise.

Les négociations vont se poursuivre d'ici la fin du mois sur le respect des qualifications et des compétences des salariés.

PORT DE SÈTE : DÉBUT DES NÉGOCIATIONS !

Le syndicat CGT de la Compagnie de remorquage maritime de Sète a suspendu le préavis de grève déposé pour le lundi matin 23 octobre après que la direction a accepté de discuter hausse des salaires et conditions de travail.

TOURS (Indre et Loire) : LA GRÈVE DANS LES 21 SERVICES DE L'HÔPITAL PÉDIATRIQUE CLOCHEVILLE !

Après la réunion de négociation du 27 septembre, la direction s'est engagée à renforcer les équipes. mais aucune réponse écrite de la direction : l'annonce a été faite par voie de presse.

Les postes annoncés ne sont pas à la hauteur. Alors que la pédiatrie regroupe environ 600 professionnel-les, la direction propose seulement neuf équivalents temps pleins supplémentaires. Les syndicats réclament la création de 60 postes.

À la manifestation du 13 octobre, les collègues en grève étaient en tête de cortège.

La CGT en intersyndicale a demandé à rencontrer la nouvelle directrice générale pour signifier le refus des agents face à l'insuffisance des propositions de la direction et demander par service une liste précise des postes manquants.

Les grévistes, réunis en AG, ont décidé à l'unanimité le maintien de la grève entamée depuis le 2 octobre.

Un comité de grève a été voté : 2 représentants par service assureront le recueil des besoins en nombre de postes par grade.

La prochaine AG se tiendra à Clocheville, le 6 novembre à 14 h 30.

REFORME DU MARCHE EUROPEEN DE L'ÉLECTRICITÉ : TOUT RESTE A FAIRE POUR LE SERVICE PUBLIC !

Les ministres européens de l'Énergie ont fait part de leur accord sur la réforme du marché de l'électricité. Selon eux, il viserait « *à rendre moins volatiles les prix et à protéger les ménages, les collectivités et les entreprises...* », tout en évitant de remettre en cause les règles du marché européen et sa logique de concurrence !

Si certains saluent le compromis, d'autres annoncent depuis l'Élysée que ce serait une « *grande victoire française* » pour maintenir la compétitivité des entreprises, après des mois de débats franco-allemands sur la régulation du nucléaire. Cependant, la FNMECGT considère que rien n'est acquis à ce jour ni pour préserver durablement la facture des usagers ni pour financer les investissements de la transition énergétique. Ce sera in fine au Parlement de ratifier un accord, dont les termes sont incertains.

Le mécanisme de contrôle des prix en cas de crise, réaffirme le caractère transitoire, et donc l'application temporaire des tarifs réglementés de vente de l'électricité.

La FNME-CGT propose donc une solution efficace en renforçant les Tarifs Régulés de Vente de l'Électricité (TRVE) et en les appliquant à tous les usagers.

Pour la FNME-CGT, la sortie du marché européen de l'énergie, le retour au monopole public et à des tarifs réglementés sur le gaz et l'électricité sont des mesures préalables et indispensables pour se préserver des prochaines envolées des prix de l'énergie. Sans cela, les factures ne feront que continuer d'augmenter dans l'avenir et plongeront toujours plus d'usagers et de professionnels dans la précarité énergétique.

VÉRITÉ ET RÉPARATIONS POUR LES VICTIMES DU CHLORDÉCONE !

Le chlordécone est un pesticide extrêmement dangereux qui a été utilisé durant des décennies en France métropolitaine, alors qu'il a été interdit aux Etats Unis depuis près de 50 ans (1975). Ce produit toxique a continué d'être utilisé dans les Antilles françaises pour la culture des bananes, au moins jusqu'en 1994.

Ce poison a provoqué son lot de désastre : cancers, troubles neurologiques, maladies endocriniennes, décès... pollution de l'air, de la terre, de la mer...

Suite aux nombreux dépôts de plainte dans les Antilles, la Cour d'Appel de Paris a rendu au début de 2023 **un non-lieu exonérant l'État de toute responsabilité !!!**

Cette situation est vécue comme un déni de justice qui fait suite à des refus coupables d'interdire un pesticide reconnu nocif depuis près d'un demi-siècle. Le chlordécone a provoqué des dégâts sanitaires et environnementaux à grande échelle dont on ne connaît pas encore le terme. Cette situation insupportable a assez duré. C'est pourquoi une trentaine d'organisations syndicales,

associatives et politiques réitèrent aujourd'hui leur condamnation de ce scandale et ont organisé un rassemblement et à une manifestation le samedi 28 octobre à Paris, à Nation, pour que la vérité soit établie et que les victimes puissent bénéficier des réparations dues.

SOUTIEN AUPRÈS DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS !

La CGT et L'Avenir social lancent un appel urgent à la solidarité pour des travailleurs sans-papiers, victimes de traite d'êtres humains.

L'affaire a été mise en lumière suite à un contrôle de gendarmerie, de la Msa (Mutualité Sociale Agricole), appuyé par une visite de l'Inspection du travail dans les vignobles champenois. Elle a révélé les conditions de vie et de travail dégradantes de **57 travailleurs originaires de l'Afrique de l'Ouest**.

Les ouvriers étaient logés dans une grange, de la terre en guise de sol. Certains dormaient sur des lits de fortune tandis que d'autres étaient à même la terre. **Leur repas était composé de riz périmé et de sandwiches avariés.**

Alertés, l'Union départementale CGT de la Marne, la FNAF CGT et l'intersyndicat CGT du champagne, en lien avec la confédération ont pris en charge ces travailleurs. Un suivi spécifique a été mis en place pour les accompagner dans leurs démarches de rétablissement de leurs droits, au pénal et au civil. Ces travailleurs, adhérents à la CGT, ne disposent **d'aucun moyen de subsistance**. L'Avenir social et la Confédération Générale du Travail appellent à la solidarité de nos organisations et de leurs adhérents pour soutenir nos camarades travailleurs sans-papiers.

Adressez vos dons : **À l'ordre de L'AVENIR SOCIAL « AIDE ALIMENTAIRE – TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS »** Soit par virement IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126 ATTENTION, veiller à mentionner – **« AIDE ALIMENTAIRE – TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS »**

GRÈVE A KEM ONE POUR LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ !

Après des mois de mobilisation sociale, le patronat et le gouvernement à sa botte veulent imposer une autorité d'un autre âge; le millier de syndicalistes CGT poursuivis, révoqués, menacés par voix judiciaires le rappelle également.

Un nouvel exemple, toujours dans les industries chimique, à Fos sur Mer, chez le groupe Kem One. Là encore, le syndicat CGT donne l'alerte et organise la défense des salariés.

Dans une déclaration, la CGT du site dénonce les méthodes chez Kem One Fos/Vauvert et s'insurge : *« des mises à pied et des licenciements sans consultation des instances représentatives, une accusation à tort et des coups de pression »*.

Une des affaires que cite le syndicat est révélateur des libertés prises par les employeurs dans le management des *« ressources humaines »* comme ils disent. Arbitraires, injustes, expéditives, *« l'enquête »* menée par l'entreprise pour démasquer un *« voleur »* sur le site ainsi que les décisions unilatérales (et illégales) prises par l'employeur, sont une illustration de la toute-puissance patronale. Le syndicat précise que le salarié accusé à tort a été *« mis à pied sans ménagement tel un moins que rien, coupable sans même avoir pu se défendre, sans même avoir été informé de ce dont on l'accusait ! »*.

Combien de dizaines de milliers de travailleurs sans syndicat CGT sur le site sont victimes chaque année de la *« justice »* interne patronale ?

Combien de fois le Code du travail ou les éléments les plus élémentaires de procédures internes, sont-ils, chaque année, ignorés, bafoués ou contournés ?

Combien de salarié-es subissent cette impitoyable et insupportable violence et pression de la part de petits chefs et des hiérarchies ?

Une grève de 24h reconductible a été décidée par les travailleurs à partir depuis lundi 23 octobre. La CGT exige les retraits de la note et du courrier reçu par le salarié, ainsi qu'un courrier d'excuse « afin de laver l'honneur [du salarié] et de le communiquer à l'ensemble des salariés. »

Suite au mouvement de grève massif contre le « management de la peur », la CGT du site a communiqué, rappelant entre autres :

« Nous, les travailleurs de Kem One, pouvons être fier de nous, de ce que nous sommes, nous avons prouvé par là et montrer à la direction locale, au CODIR et à la direction générale que sans les salariés de cette entreprise, sans notre organisation syndicale, ils ne sont rien !

Un élan de solidarité s'est engagé derrière ce salarié accusé à tort, traîné dans la boue en place publique, par une direction avide d'autoritarisme envers les travailleurs de notre société. Mais au-delà de ça, c'est toute votre politique sociale qui est sanctionnée.

Nous espérons que la direction et le CODIR a retenu la morale de cette histoire, qu'utilisé des méthodes de voyou à l'encontre des salariés est intolérable ! Que l'injustice est insoutenable ! Et que cela vous serve de leçon mesdames et messieurs de la direction, car la prochaine fois, ce ne sera pas 24h de grève que nous ferons, nous irons encore plus loin dans la démonstration de force. »

La généralisation des cas de procédures abusives, express et arbitraires illustre le niveau de violence sociale dans notre pays et est une forme sournoise de maltraitance, et donc de management patronal. La généralisation, dans toutes les entreprises et tous les services, d'un syndicalisme de lutte, et l'élévation du rapport de force, y compris par la grève, est la seule réponse efficace et efficiente à opposer au gouvernement et au patronat.

PAS D'ACCORD SUR DES HAUSSES DE SALAIRES CHEZ CLAAS TRACTOR AU MANS, LA MOBILISATION CONTINUE !

Depuis une quinzaine de jours, au Mans (Sarthe), un conflit oppose la direction de Claas Tractor et une partie de ses salariés, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Mardi 24 octobre 2023, les nouvelles discussions n'ont pas abouti, alors que la production de tracteurs était quasi à l'arrêt.

Cette journée a marqué le 8^e jour d'arrêt de travail depuis le début du mouvement, mardi 10 octobre. Il fait suite à un appel à la grève de la CGT pour une revalorisation des salaires dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. La CGT, syndicat majoritaire, n'exclut pas de mener d'autres actions ces prochains jours.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES A envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement